



Forge du XIX^{ème} siècle

MAIRIE DE MONTASTRUC DE SALIES

20. Route de Saint Roch 31160 Montastruc de Salies

Tel/fax : 05.61.97.55.42

PROCES VERBAL SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2022

Etaient présents : M. LACARRERE, Mmes DARMANI, MONTEGUT, MM BUFFALAN, BOUE, ESQUERRE, CALVET.

Étaient excusés : Mmes ARTIGUES, ESTRADE, MAYLIN.

Secrétaire de séance : Mme DARMANI

La séance est ouverte à 19h 05

TAXE AMENAGEMENT ZONE AU QUARTIER PAILLAS

Ce point est ajourné.

RETRAIT DE LA COMMUNAUTE DE COOMUNES CŒUR ET COTEAUX DU COMMINGES DU SYNDICAT DES 3 VALLEES

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération du Syndicat des Ecoles des Trois Vallées en date du 08/07/2022. Il rappelle que la Communauté de Communes Cagire Garonne Salat a demandé son retrait du syndicat pour la compétence périscolaire afin de l'exercer elle-même. Le Syndicat n'exercera plus en réel cette compétence. Actuellement, il exerce cette compétence uniquement pour la Communauté de Communes Cœur et Coteaux Comminges, il est donc logique que la Communauté de Communes Cœur et Coteaux Comminges demande son retrait du syndicat.

Le Conseil Municipal se prononce pour ce retrait à l'unanimité des membres présents.

QUESTIONS DIVERSES

- Il est fait part d'un don à l'Ecole de St Martin par la famille TORTORELLA/DAURE à l'occasion de leur mariage. Un courrier de remerciements sera fait par la Mairie.
- Une pétition a été signée contre la fermeture de la Trésorerie de Salies du Salat.
- Le remplacement des volets de l'Ecole de St-Martin a été évoqué.
- Il a été soulevé également le problème du manque de podium pour la fête de St-Martin : le nouveau podium acquis par la Communauté de Communes ne peut pas être placé dans la cour de l'Ecole.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 40

Fait à Montastruc-de-Salies, le 3 octobre 2022

La Secrétaire de séance,
Guylaine DARMANI

Le Maire,
Bertrand LACARRERE

